

CŒUR MONDE EN HAÏTI

Le Père John BELLEZZA, originaire des Etats-Unis, a fondé, en 2004, l'association « Les Saints Anges », société d'enfants (en anglais : Holy Angels Childrens Society).

Cette association s'est placée sous la protection de l'Eglise catholique orthodoxe de France, présidée par Monseigneur GERMAIN et qui a ordonné deux prêtres - le Père Jean CADET, Haïtien, et le Père Tony CORTESI, Américain pour travailler sur place, en Haïti et à Saint Domingue et administrer l'association.

Cette association dirige actuellement un orphelinat et un hospice, destinés en priorité aux enfants atteints d'incapacité physique ou abandonnés (« Holy Angels Orphanage »), à « La Plaine » et une école à « Petionville » (Holy Theotokos School).

Le Père John BELLEZZA utilise les fonds de sa retraite pour financer l'école et le dispensaire.

Elle pourvoit pour les enfants à toutes les nécessités de l'existence.

Il a été décidé, en 2009, d'étendre son action à la République Dominicaine, pour aider les femmes haïtiennes et leurs enfants qui travaillent dans les champs de canne à sucre.

Dans les circonstances économiques actuelles, il est devenu de plus en plus difficile de maintenir le niveau de soins et de prestations pour les enfants.

Ces difficultés se sont encore accrues avec le dernier et récent tremblement de terre.

Néanmoins, ce sont des dégâts matériels. Les enfants, eux, vont bien.

Ils ont éprouvé quelques dommages matériels sur la maison : fentes dans les murs, dans le plafond, dans l'installation sanitaire et le puits. Il y a nécessité de remplacer ou de réparer en ces domaines.

Il y a un besoin urgent de remplacer le véhicule car il n'y a aucun moyen public de transport pour satisfaire leurs nécessités.

L'association s'occupe actuellement de 18 enfants, 80% d'entre eux étant incapables mentalement et physiquement.

Il faut savoir qu'Haïti ne dispose d'aucune organisation de services médicaux et sociaux.

L'association dépend uniquement de la générosité de ses amis et soutiens quant au rassemblement de fonds et aux services de personnel médical en visite pour maintenir le bien-être physique des enfants.

Tous les collaborateurs de l'association sont bénévoles, à l'exception des aides-soignants haïtiens, et ils ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services.

Des demandes d'aide, adressées aux autorités haïtiennes et françaises, sont restées malheureusement sans réponse.

C'est le Père Jean-François VAR, Prêtre de l'Eglise catholique orthodoxe de France et membre actif de Cœur Monde, qui a attiré notre attention sur ces petits délaissés.

Dans le contexte actuel, ce qui est sûr, c'est que cette association ne recevra pas un centime de l'aide internationale car le sort des enfants handicapés ou abandonnés n'est pas une priorité en Haïti.

Les petits allant vers les petits, Cœur Monde ne pouvait donc pas rester sourd à leur appel et nous avons décidé, lors de notre AG du 17 avril, de leur allouer un don de 1500 € qui leur a d'ores et déjà été versé.

Si vous souhaitez vous associer spécialement à cette action, vous pouvez nous adresser un don dédié, en le précisant sur votre bulletin de générosité.